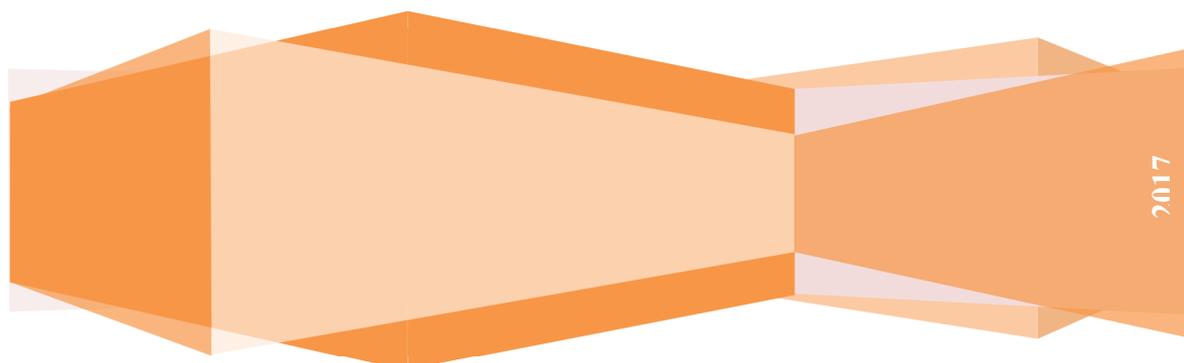




Indicateurs du rapport de situation comparée relatif à l'égalité professionnelle

2017



INDICATEURS DU RAPPORT DE SITUATION COMPARÉE RELATIF À L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE 2017¹

Table des matières

1	Indicateurs généraux.....	3
1.1	Conditions générales d'emploi.....	3
1.2	Rémunérations.....	14
1.3	Formation.....	14
1.4	Conditions de travail.....	15
1.5	Congés.....	16
1.6	Organisation du temps de travail.....	17
2	Autres indicateurs.....	18
2.1	Plafond d'emplois.....	18
2.2	Pyramide des âges.....	18
2.3	Répertoire des métiers.....	21
2.4	Agents non titulaires.....	21
2.5	Bénéficiaires de l'obligation d'emploi en faveur des personnes handicapées.....	21
2.6	Tutelle des ministères sur leurs opérateurs.....	21
2.7	Flux entrants par genre, par catégorie, par corps, par voie d'accès.....	22
2.8	Flux sortants par genre, par catégorie et par circonstance.....	22
2.9	Avancements par genre.....	22
2.10	Mobilité.....	22
2.11	Rémunérations.....	22
2.12	Temps de travail.....	22
2.13	Risques professionnels.....	23
2.14	Absences au travail.....	24
2.15	Formation.....	25
2.16	Relations professionnelles.....	26
2.17	Action sociale.....	28

Terminologie utilisée :

Nsp²
Non applicable³
Non faisabilité⁴

Sources utilisées :

Bilan social 2017
Rapport annuel 2017 de la médecine de prévention

Rappel : Toutes les données apparaissant dans le rapport de situation comparée sont par genre

¹ Arrêté du 23 décembre 2013 fixant la liste des indicateurs contenus dans le bilan social prévu par l'article 37 du décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat

² Nsp : ne sait pas – L'indicateur n'a pas encore été développé. Il est en cours d'études pour les bilans sociaux à venir

³ Non applicable – L'indicateur n'a pas de sens au niveau de l'établissement, il doit être calculé au niveau national

⁴ Non faisabilité – Le système d'information actuel ne permet pas de calculer l'indicateur

1 Indicateurs généraux

1.1 Conditions générales d'emploi.

1.1.1 Effectifs.

Indicateur 1 : Effectifs physiques et en ETP des titulaires et non-titulaires (distinguer les ouvriers d'Etat et autres statuts (militaires, magistrats judiciaires, etc.) : répartition par catégorie hiérarchique (A+, A, B, C) par PCS et, pour les non-titulaires, par type de contrat.

Personnels enseignants

		ENSEIGNANTS CHERCHEURS ET ENSEIGNANTS						% FEMMES (effectifs)	% ETP / filière ou type de contrat
		M		F		TOTAL			
		Agents	ETP	Agents	ETP	Agents	ETP		
A S S I M I L E S	Professeur des universités	87	87,0	31	31,0	118	118,0	26%	
	Maître de conférences des universités	89	89,0	93	93,0	182	182,0	51%	
	Enseignants chercheurs titulaires	176	176,0	124	124,0	300	300,0	41%	48%
	Professeur de l'ENSAM	1	1,0			1	1,0	ns	
	Pers. des grands établissements	1	1,0	0	0,0	1	1,0	ns	ns
	Chercheur CDD	12	12,0	8	8,0	20	20,0	40%	
	Enseignant chercheur CDI	3	3,0			3	3,0	ns	
	Enseignant chercheur CDD	19	17,5	10	10,0	29	27,5		
	Enseignants chercheurs assimilés ⁵	34	32,5	18	18,0	52	50,5	35%	8%
TOTAL ENSEIGNANTS CHERCHEURS ET ASSIMILES	211	209,5	142	142,0	353	351,5	40%	56%	
A E S S I M I L E S	Professeur agrégé	15	14,8	19	18,9	34	33,7	56%	
	Professeur certifié	4	4,0	11	11,0	15	15,0	73%	
	Professeur d'EPS	3	3,0	5	5,0	8	8,0	ns	
	Enseignants du 2nd degré	22	21,8	35	34,9	57	56,7	61%	9%
	Professeur associé	1	1,0			1	1,0	ns	
	Professeur associé (temps partiel)	1	0,5			1	0,5	ns	
	Maître de conférences associé	1	1,0			1	1,0	ns	
	Maître de conférences associé (temps partiel)	18	11,0	7	3,5	25	14,5	28%	
	Enseignant CDI	4	4,0	4	4,0	8	8,0	ns	
	Enseignant CDD	16	15,0	17	15,5	33	30,5	52%	
Lecteur (personnel)	1	1,0	2	2,0	3	3,0	ns		
Mait. lang. (perso.)					0	0,0	ns		
Enseignants assimilés ⁶	42	33,5	30	25,0	72	58,5	42%	9%	
TOTAL ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE ET ASSIMILES	64	55,3	65	59,9	129	115,2	50%	18%	
D O C T	ATER	3	3,0	4	3,5	7	6,5	ns	
	ATER mi-temps	32	16,0	32	16,0	64	32,0	50%	
	ATER	35	19,0	36	19,5	71	38,5	51%	6%
	Doctorant contractuel	66	66,0	53	53,0	119	119,0	45%	19%
TOTAL DOCTORANTS ET POST-DOCTORANTS ⁷	101	85,0	89	72,5	190	157,5	47%	25%	
Ensemble personnels enseignants		376	349,8	296	274,4	672	624,2	44%	100%

Personnels BIATSS

		BIATSS						% FEMMES (effectifs)	% ETP filière ou type de contrat
		M		F		TOTAL			
		Agents	ETP	Agents	ETP	Agents	ETP		
B I A T S S T I T U L A I R E S	A AC EPCSCP - Agent comptable	1	1,0			1	1,0	ns	
	A AENESR - Administrateur	2	2,0			2	2,0	ns	
	A AAE - Attaché d'administration de l'Etat	5	4,9	7	7,0	12	11,9	58%	
	B SAENES - Secrétaire d'administration	2	2,0	13	12,6	15	14,6	87%	
	C ADJAENES - Adjoint d'administration	3	2,8	43	41,6	46	44,4	93%	
	Pers. de l'AENES	13	12,7	63	61,2	76	73,9	83%	14,3%
	A Conservateur Général des bibliothèques	5	5,0	10	9,8	15	14,8	67%	
	A Conservateur					0	0,0	ns	
	A Bibliothécaire			7	7,0	7	7,0	ns	
	B BIBAS - Bibliothécaire assistant spécialisé	2	2,0	18	17,1	20	19,1	90%	
	B Technicien d'art	1	1,0			1	1,0	ns	
	C Magasinier des bibliothèques	5	5,0	15	13,7	20	18,7	75%	
	Pers. des bibliothèques et musée	13	13,0	50	47,6	63	60,6	79%	11,7%
	A IGR RF - Ingénieur de Recherche	6	6,0	5	5,0	11	11,0	45%	
	A IGERF - Ingénieur d'Etudes	24	24,0	42	39,5	66	63,5	64%	
	A ASIRF - Assistant ingénieur	6	6,0	15	14,3	21	20,3	71%	
	B TECH RF - Technicien	14	14,0	41	40,2	55	54,2	75%	
	C ATRF - Adjoint technique	25	24,8	60	58,6	85	83,4	71%	
	Pers. ITRF	75	74,8	163	157,6	238	232,4	68%	44,8%
BIATSS TITULAIRES		101	100,5	276	266,4	377	366,9	73%	70,8%
C O N T R A C T U E L S	A CDI	2	2,0	9	8,1	11	10,1	82%	
	B CDI					0	0,0	ns	
	C CDI	1	1,0	12	12,0	13	13,0	92%	
	Contrat à durée indéterminée	3	3,0	21	20,1	24	23,1	88%	4,5%
	A CDD	3	3,0	13	12,3	16	15,3	81%	
	B CDD	11	11,0	32	31,6	43	42,6	74%	
	C CDD	16	16,0	56	54,6	72	70,6	78%	
	Contrat à durée déterminée	30	30,0	101	98,5	131	128,5	77%	24,8%
BIATSS CONTRACTUELS		33	33,0	122	118,6	155	151,6	79%	29,2%
TOTAL BIATSS		134	134	398	385	532	518,5	75%	

Indicateur 2 : Age moyen et médian par statut, par catégorie hiérarchique (A+, A, B, C) et PCS

Age moyen et médian par statut

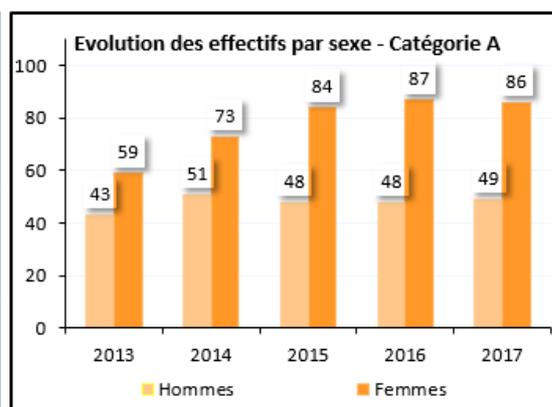
		Hommes			Femmes			Ensemble
		Titulaires	Contractuels	Total	Titulaires	Contractuels	Total	
ENSEIGNANT	Effectifs	199	177	376	159	137	296	672
	Age moyen	48	33	41	46	32	40	40
	Age médian	48	29	40	45	29	38	39
BIATSS	Effectifs	101	33	134	276	122	398	532
	Age moyen	47	34	43	47	39	45	44
	Age médian	46	31	44	47	37	45	45
ENSEMBLE	Effectifs	300	210	510	435	259	694	1204
	Age moyen	48	33	42	47	35	43	42
	Age médian	47	30	41	47	31	43	42

Age moyen et médian par catégorie hiérarchique (A+, A, B, C).

Nb : Les enseignants étant tous de catégorie A, le tableau précédent répond aux deux critères.

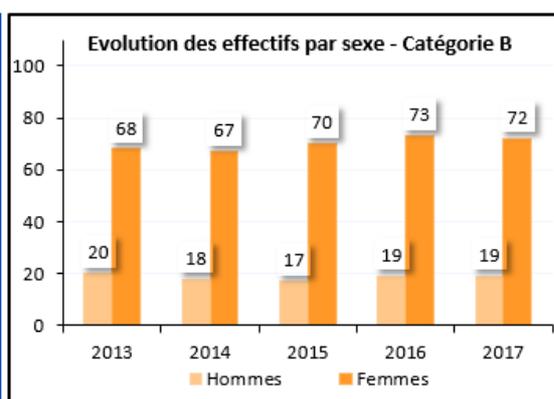
Age moyen et âge médian – BIATSS catégorie A

		2013	2014	2015	2016	2017
Effectifs	Hommes	43	51	48	48	49
	Femmes	59	73	84	87	86
Age moyen	Hommes	45 ans et 6 mois	45 ans	45 ans et 2 mois	45 ans et 8 mois	46 ans et 8 mois
	Femmes	48 ans et 11 mois	46 ans	46 ans et 3 mois	46 ans et 8 mois	47 ans et 2 mois
Age médian	Hommes	44 ans	43 ans	44 ans	46 ans	47 ans
	Femmes	48 ans	47 ans	45 ans	49 ans	46 ans



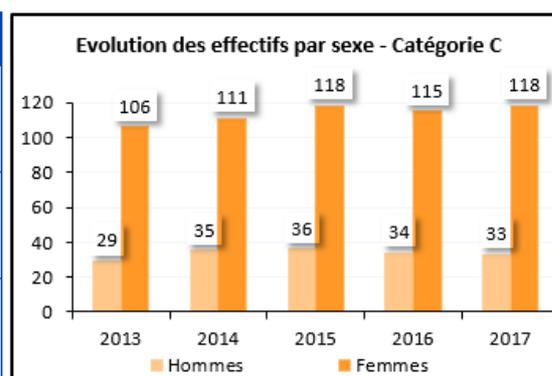
Age moyen et âge médian – BIATSS catégorie B

		2013	2014	2015	2016	2017
Effectifs	Hommes	20	18	17	19	19
	Femmes	68	67	70	73	72
Age moyen	Hommes	45 ans et 4 mois	46 ans et 6 mois	46 ans et 11 mois	47 ans et 8 mois	48 ans et 11 mois
	Femmes	47 ans et 5 mois	47 ans et 2 mois	46 ans et 8 mois	47 ans et 5 mois	47 ans et 9 mois
Age médian	Hommes	46 ans	46 ans	47 ans	50 ans	49 ans
	Femmes	49 ans	47 ans	46 ans	49 ans	47 ans



Age moyen et âge médian – BIATSS catégorie C

		2013	2014	2015	2016	2017
Effectifs	Hommes	29	35	36	34	33
	Femmes	106	111	118	115	118
Age moyen	Hommes	47 ans et 1 mois	45 ans	44 ans et 3 mois	44 ans et 4 mois	45 ans et 3 mois
	Femmes	48 ans	47 ans et 4 mois	46 ans et 2 mois	46 ans et 9 mois	47 ans et 4 mois
Age médian	Hommes	49 ans	43 ans	42 ans	45 ans	44 ans
	Femmes	49 ans	48 ans	47 ans	50 ans	49 ans



Age moyen et âge médian des agents contractuels répartis par sexe et ventilés par type de contrat

		CDD	CDI	TOTAL
Hommes	Effectifs	30	3	33
	Age moyen	32 ans et 5 mois	45 ans et 4 mois	33 ans et 7 mois
	Age médian	31 ans	49 ans	31 ans
Femmes	Effectifs	101	21	122
	Age moyen	36 ans et 5 mois	49 ans et 11 mois	38 ans et 9 mois
	Age médian	34 ans	49 ans	37 ans
Ensemble	Effectifs	131	24	155
	Age moyen	35 ans et 6 mois	49 ans et 4 mois	37 ans et 6 mois
	Age médian	32 ans	49 ans	34 ans

1.1.2 Durée et organisation du travail.

Indicateur 3 : Répartition des effectifs selon la durée du travail : temps complet, temps partiel, temps incomplet/non complet

Répartition des quotités de temps partiel des personnels BIATSS titulaires

Filière	Catégorie	Sexe	50/100	60/100	70/100	80/100	90/100	100/100	TOTAL	% Temps partiel	
AENES	A	M					1	7	8	12,5%	
		F						7	7	0,0%	
	B	M							2	2	0,0%
		F				2			11	13	15,4%
	C	M				1			2	3	33,3%
		F				6	2		35	43	18,6%
AENES		M	0	0	0	1	1	11	13	15,4%	
		F	0	0	0	8	2	53	63	15,9%	
Bibliothèques	A	M						5	5	0,0%	
		F				1		16	17	5,9%	
	B	M							3	3	0,0%
		F				4	1		13	18	27,8%
	C	M							5	5	0,0%
		F	2		1				12	15	20,0%
Bibliothèques		M	0	0	0	0	0	13	13	0,0%	
		F	2	0	1	5	1	41	50	18,0%	
ITRF	A	M						36	36	0,0%	
		F		2		9	6	45	62	27,4%	
	B	M							14	14	0,0%
		F				2	4		35	41	14,6%
	C	M				1			24	25	4,0%
		F				6	2		52	60	13,3%
ITRF		M	0	0	0	1	0	74	75	1,3%	
		F	0	2	0	17	12	132	163	19,0%	
		M	0	0	0	2	1	98	101	3,0%	
		F	2	2	1	30	15	226	276	18,1%	
Total			2	2	1	32	16	324	377	14,1%	

Répartition des quotités de temps partiel des personnels BIATSS contractuels

Type de contrat	Equivalent catégorie FP	Sexe	10/100	40/100	50/100	60/100	80/100	90/100	100/100	Total	% Temps partiel
CDI	A	M							2	2	0%
		F	1						8	9	11%
	B	M								0	
		F								0	
	C	M							1	1	0%
		F							12	12	0%
CDD	A	M							3	3	0%
		F		1				1	11	13	15%
	B	M							11	11	0%
		F				1			31	32	3%
	C	M							16	16	0%
		F			2		1	2	51	56	9%
		M	0	0	0	0	0	0	33	33	0%
		F	1	1	2	1	1	3	113	122	7%
Total			1	1	2	1	1	3	146	155	6%

Indicateur 3 : Répartition des effectifs selon l'organisation du travail : travail de nuit, horaires variables, travail atypique, dont travail durant le week-end (avec définition).

⇒ nsp

1.1.3 Embauches et départs.

Indicateur 4 : Répartition des agents recrutés selon le statut par type de recrutement (concours externe, interne, sans concours, mutation, embauche) et par catégorie hiérarchique (A+, A, B, C)

Affectations en provenance d'un autre ministère (mise à disposition, accueil en détachement d'agents relevant de corps extérieurs au ministère, intégration directe d'agents relevant de corps extérieurs au ministère).

Tableau des recrutements d'enseignants chercheurs et enseignants titulaires à la rentrée 2017 ventilés par genre et par type d'accès

	Concours	Mutations	TOTAL
M	2		2
F	2	1	3
Professeur des universités	4	1	5
M	2	4	6
F	1	2	3
Maître de conférences	3	6	9
M	4	4	8
F	3	3	6
ENSEIGNANTS CHERCHEURS TITULAIRES	7	7	14
M		2	2
F		1	1
Professeur Agrégé	0	3	3
M			0
F			0
Professeur Certifié	0	0	0
M			0
F			0
Professeur EPS	0	0	0
M	0	2	2
F	0	1	1
ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE TITULAIRES	0	3	3
M	4	4	8
F	3	3	6
ENSEIGNANTS CHERCHEURS ET ENSEIGNANTS TITULAIRES	7	10	17

Tableau des recrutements BIATSS au cours de l'année 2017 ventilés par genre et par type d'accès

	CONCOURS EXTERNE	CONCOURS INTERNE	EXAMEN RESERVE	RECRUTEMENT SANS CONCOURS	DETA- CHEMENT	MUTATION	RE- INTEGRA- TION	TOTAL
M						1		1
F						3		3
AENES	0	0	0	0	0	4	0	4
M								0
F						3		3
Bibliothèques	0	0	0	0	0	3	0	3
M		1		1				2
F	5	6	1	1	2		1	16
ITRF	5	7	1	2	2	0	1	18
TOTAL	5	7	1	2	2	7	1	25

Indicateur 5 : Répartition des départs par catégorie hiérarchique (A+, A, B, C) et selon le statut par motif : retraite, démission, fin de contrat de travail à durée déterminée, inaptitude définitive, décès

Effectif d'agents titulaires dont la pension est entrée en paiement année x ; âge moyen de départ à la retraite (catégories sédentaires et actives)

Répartition des départs par catégorie hiérarchique (A+, A, B, C) et par circonstance :

— départs définitifs de personnes titulaires : retraite et âge moyen de départ à la retraite (distinguer catégories actifs et sédentaires), décès, démission et abandon de poste, départ volontaire, révocation, concours ou recrutement sortant, fin de détachement, inaptitude définitive ;

— Effectif d'agents titulaires dont la pension est entrée en paiement l'année x* (1) ; âge moyen de départ à la retraite (catégories sédentaires et actives).

— départs temporaires d'agents titulaires : détachement, affectation dans une autre administration, mise à disposition, congés pour événements familiaux supérieurs à six mois ;

Départs par circonstance des enseignants titulaires (catégorie A) du 01/01/2017 au 31/12/2017 (flux)

	Départs définitifs		Arrêts temporaires			TOTAL	Age moyen de départ à la retraite
	Retraite	Mutation	Disponibilité	Détachement	Promotion		
M	1		1	2		4	62
F	2	1				3	66
Professeur des universités	3	1	1	2	0	7	64,6
M	4					4	65,5
F	1		1		1	3	65
Maîtres de conférences	5	0	1	0	1	7	65,4
M	5	0	1	2	0	8	64,8
F	3	1	1	0	1	6	65
ENSEIGNANTS CHERCHEURS TITULAIRES	8	1	2	2	1	14	64,9
M						0	
F	1					1	63
Professeurs Agrégés	1	0	0	0	0	1	63
M						0	
F						0	
Professeurs Certifiés	0	0	0	0	0	0	
M						0	
F						0	
Professeurs d'EPS	0	0	0	0	0	0	
M	0	0	0	0	0	0	
F	1	0	0	0	0	1	
ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE TITULAIRES	1	0	0	0	0	1	63
M	5	0	1	2	0	8	64,8
F	4	1	1	0	1	7	65
ENSEIGNANTS CHERCHEURS ET ENSEIGNANTS TITULAIRES	9	1	2	2	1	15	64,9

Enseignants chercheurs et enseignants titulaires en mobilité ou bénéficiant de modalité d'activité spécifique au 31/12/2017 (photo)

	MOBILITE				MODALITES D'ACTIVITES SPECIFIQUES					
	Détachement		Disponibilité		Délégation		Mise à disposition		Congé de recherche pour conversion thématique	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
01 - Drt. priv. sc. crim.	1	1				1			1	
02 - Drt. publ.										
03 - Hist. drt. & inst.									1	
05 - Sc. économiques	1		2		1	1			1	
06 - Sc. de gestion	1	1			1				2	
26 - Maths. appliqués										
PROFESSEUR DES UNIVERSITES	3	2	2	0	2	2	0	0	5	0
01 - Drt. priv. sc. crim.			1							
05 - Sc. économiques		1		1		1			1	
06 - Sc. de gestion				1	1					
26 - Maths. appliqués										1
27 - Informatique	1								1	
61 - Génie informatique			1							
MAITRE DE CONFERENCES	1	1	2	2	1	1	0	0	2	1
TOTAL	4	3	4	2	3	3	0	0	7	1

Départs par circonstance des BIATSS titulaires (non détaillé par catégorie) du 01/01/2017 au 31/12/2017 (flux)

	Départs définitifs					Arrêts temporaires - Arrêts temporaires - mobilité congés				TOTAL	Age moyen de départ à la retraite
	Retraite	Mutation	Nom. après concours	Fin de fonction	Non titularisation	Détachement	Disponibilité	CG Formation professionnelle	CG longue durée		
M	1									1	62
F	1	4								5	64
AENES	2	4	0	0	0	0	0	0	0	6	63
M										0	
F							1			1	
BIBLIOTHEQUES	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	
M					1					1	
F	2	5	3			2	2	1	1	16	62,5
ITRF	2	5	3	0	1	2	2	1	1	17	62,5
TOTAL	4	9	3	0	1	2	3	1	1	24	62,75

BIATSS titulaires en mobilité ou bénéficiant de modalité d'activité spécifique au 31/12/2017 (photo)

	MOBILITE				MODALITE D'ACTIVITE SPECIFIQUE	
	Détachement		Disponibilité		Mise à disposition	
	M	F	M	F	M	F
	AENES	1			1	
Bibliothèques						
ITRF	1	3	1	2		1
TOTAL	2	3	1	3	0	1

— départs définitifs de personnels non titulaires : retraite, décès, démission et abandon de poste, départ volontaire, licenciement, concours, inaptitude définitive, fin de contrat ;

		A	B	C	TOTAL
CDI	M	2		2	4
	F	1	1	4	6
CDD	M	2	5	3	10
	F	5	9	18	32
TOTAL		10	15	27	52

— départs temporaires d'agents non titulaires : congé pour mobilité, congé pour création d'entreprise, mise à disposition, congés pour événements familiaux supérieurs à six mois.

1.1.4 Positionnement.

Indicateur 6 : Répartition des effectifs des emplois supérieurs et dirigeants.

⇒ [Voir 111-Effectifs](#)

Indicateur 7 : Flux annuels de primominations aux emplois supérieurs et dirigeants (loi du 12 mars 2012)

⇒ nsp

Indicateur 8 : Répartition des candidats aux concours et examens professionnels (inscrits/présents/admissibles/admis).

⇒ Non faisabilité de l'indicateur

1.1.5 Promotions.

Indicateur 9 : Répartition des agents promus/promouvables par grade et durée moyenne entre deux promotions

Répartition des agents promus par grade (tableau d'avancement) des BIATSS titulaires

Filière	Corps	Promus dans le grade de	Promouvables			Promus			Durée moyenne de promotion (ans)
			H	F	TOTAL	H	F	TOTAL	
A E N E S	SAENES	APAE			0	1		1	6
		SAENS CE		3	3			0	
		SAENS CS	1	1	2			0	
	ADJAENES	ADJAENES PR1	1	6	7		2	2	5,7
		ADJAENES PR2	1	7	8	1	3	4	6,8
		ADJAENES CL1		2	2			0	
B T I H B E L Q U E - S	CONS	Conservateur en chef		5	5			0	
	BIBAS	BIBAS CE		2	2			0	
		BIBAS CS	1	1	2			0	
	MAG	MAG B P1	1	2	3	1	1	2	10
		MAG B P2	1		1		1	1	7,6
		MAG B 1			0		0		
I T R F	IGR	IGR CL1	3	3	6	1	1	2	11
	IGE	IGE HC RF	1		1	1		1	12,5
		IGE 1C RF	4	11	15	1	2	3	11,2
	TECH RF	TEC RF CE	3	3	6		2	2	3
		TEC RF CS	2	3	5	2	3	5	4,4
	ATRF	ATRF P1	3	8	11		2	2	0,6
		ATRF P2	2	1	3			0	
		ATRF 1	5	1	6	1	1	2	5,2
TOTAL			29	59	88	9	18	27	6 ans et 6 mois

Indicateur 10 : Répartition des agents bénéficiant d'une promotion interne par corps ou cadre d'emploi

Promotion de corps : concours interne, examen professionnel, liste d'aptitude.

	Détachement entrant	Concours interne	Liste d'aptitude	Total
M				0
F				0
AENESR	0	0	0	0
M				0
F				0
AAE	0	0	0	0
M				0
F	1		1	2
SAENES	1	0	1	2
AENES	1	0	1	0
M				0
F				0
CONS. GENERAL	0	0	0	0
M				0
F				0
CONSERVATEUR	0	0	0	0
M				0
F				0
BIBLIOTHECAIRE	0	0	0	0
M				0
F				0
BIBAS	0	0	0	0
BIBLIOTHEQUES	0	0	0	0
M				0
F				0
IGR	0	0	0	0
M			1	1
F		1		1
IGE	0	1	1	2
M				0
F				0
ASI	0	0	0	0
M			1	1
F		1		1
TECH RF	0	1	1	2
ITRF	0	2	2	4
TOTAL	1	2	3	6

Part des agents en mobilité parmi les agents promus (mobilité entrante/mobilité sortante).

⇒ nsp

Indicateur 11 : Taux de mobilité géographique (cf. tableaux recrutements et départs), catégorielle (cf. tableau promotion de corps), statutaire, structurelle

⇒ nsp

Indicateur 12 : Part des femmes dans la composition des jurys de concours et examens professionnels ; part de présidentes de jurys de concours et examens professionnels.

⇒ indicateur non applicable à l'établissement, donnée nationale

1.2 Rémunérations

Indicateur 13 : Rémunérations nettes mensuelles moyennes par statut et par catégorie hiérarchique (A+, A, B, C) ; rémunérations par décile. *⁵

⇒ Nsp, indicateur restant à développer.

Indicateur 14 : Part des primes et indemnités dans la rémunération globale par catégorie hiérarchique (A+, A, B, C).

Montant des primes par filière et par catégorie⁶

Filière AENES

	A	B	C	Total
IFSE ³⁸	181 533 €	72 837 €	119 024 €	373 395 €

Personnels de bibliothèques

	A	B	C	Total
IAT		7 207 €	64 037 €	71 244 €
IFTS	27 666 €	63 490 €		91 156 €
Ind. pour travaux dangereux et insalubres		117 €	749 €	866 €
Indemnités spécifiques BIB et autres primes BIB	135 247 €	24 483 €	13 334 €	173 064 €
				336 330 €

Filière ITRF

	A	B	C	Total
PPRS	459 279 €	192 653 €	196 398 €	848 330 €
IFSE	113 190 €	47 480 €	48 402 €	209 072 €
Prime de fonction informatique	88 487 €	9 606 €		98 093 €
Ind. pour travaux dangereux et insalubres		188 €	206 €	394 €
Indemnité régisseur	891 €	220 €	558 €	1 669 €
				1 157 558 €

⇒ Indicateur restant à décliner par genre.

1.3 Formation.

Indicateur 15 : Nombre moyen de jours de formation initiale statutaire*⁵ et de jours de formation professionnelle continue (T1-T2-T3) par catégorie hiérarchique (A+, A, B, C).

Nombre de jours moyen de formation réparti par catégorie FP et ventilé par genre

BIATSS (titulaires et contractuels)	EFFECTIF de l'établissement photo du 31/12/2017			Agents formés (pers. Physiques)* Année civile 2017			Taux d'accès à la formation
	H	F	S/total	H	F	S/total	
Cat. A	54	108	162	46	98	144	88,9%
Cat. B	30	104	134	25	99	124	92,5%
Cat. C	50	186	236	51	185	236	100,0%
TOTAL	134	398	532	122	382	504	94,7%
Taux d'accès à la formation				91,0%	96,0%		

⁵ Le symbole « * » signifie que l'indicateur relève du niveau central, comme par exemple le plafond ministériel d'emploi. Dans ce cas, l'indicateur est néanmoins rappelé dans le bilan social de niveau local comme élément de mise en perspective.

⁶ dont indemnité de caisse et de responsabilités et IAT

Formation initiale statutaire

⇒ Au cours de l'année civile 2017 il n'y a pas eu de formation initiale statutaire.

Indicateur 16 : Nombre d'agents bénéficiant de congés de formation professionnelle et de formation suite à concours interne ou changement de corps.

⇒ En 2017, 3 agents ont bénéficié congés de formation professionnelle

1.4 Conditions de travail.

Indicateur 17 : Nombre d'accidents de travail au cours de l'année n (taux de fréquence des accidents du travail) ;

Répartition par genre des accidents de travail et de trajet en 2017⁷

nombre de maladies professionnelles ; nombre d'allocations temporaires pour invalidité (ATI).

		M	F	TOTAL
Titulaires	Accidents de service	0	7	7
	Accidents de service (trajet)	2	5	7
Contractuels	Accidents de travail	0	2	2
	Accidents de travail (trajet)	1	6	7
TOTAL		3	20	23

⇒ En 2017 on ne compte aucune maladie professionnelle et aucune allocation temporaire pour invalidité.

⁷ Les accidents de service concernent les personnels titulaires ; les accidents de travail concernent les agents contractuels.

1.5 Congés.

Indicateur 18 : Nombre d'agents ayant pris un congé de paternité et d'accueil de l'enfant par catégorie statutaire ; nombre de jours de congés de paternité et d'accueil de l'enfant pris par agent par catégorie hiérarchique par rapport au nombre de jours de congés théoriques.

Indicateur 19 : Nombre d'agents ayant des congés d'une durée égale ou supérieure à six mois : congé parental, adoption et autres congés liés à la famille ; mise en disponibilité par motif⁸ (accompagnement des personnes en fin de vie ou en situation de dépendance, convenance personnelle) ; suivi des entretiens réalisés avant ou au retour de ces congés.

	Congés pour raison familiale			
	Nb agents	Nb arrêts	Durée	Durée moyenne d'une absence
Enseignants chercheurs titulaires	4	4	477	119
Enseignants du 2nd degré titulaires				
Enseignants contractuels	5	5	416	83
CONGE MATERNITE	9	9	893	99
Enseignants chercheurs titulaires	3	3	33	11
Enseignants du 2nd degré titulaires	1	1	11	11
Enseignants contractuels				
CONGE PATERNITE ET ACCUEIL DE L'ENFANT	4	4	44	11
TOTAL	13	13	937	72

	Congés pour raison familiale			
	Nb agents	Nb arrêts	Durée (en jours)	Durée moyenne d'une absence
AENES				
Bibliothèques	2	2	136	68
ITRF	5	5	536	107
CDI				
CDD	1	1	112	112
CONGE MATERNITE	8	8	784	98
AENES				
Bibliothèques				
ITRF	1	1	11	11
CDI				
CDD				
CONGE PATERNITE ACCUEIL ENFANT	1	1	11	11
TOTAL	9	9	795	88

Par ailleurs, au 31/12/2017, 6 enseignants et 4 BIATSS étaient en disponibilité.

Indicateur 20 : Nombre et types d'actions menées pour accompagner l'agent partant en congé parental.

⇒ En 2017 il n'y a pas eu d'action menée.

⁸ Les mises en disponibilité ne peuvent pas être déclinées par motif au niveau de l'établissement (effectif trop petit, on risque de cibler des personnes ce qui est contraire aux recommandations de la CNIL).

1.6 Organisation du temps de travail.

1.6.1 Organisation.

Indicateur 21 : Nombre de chartes du temps

Nombre d'agents couverts par une charte du temps = 1204 (M=510 ; F=694)

1.6.2 Temps partiel.

Indicateur 22 : Nombre d'agents à temps plein bénéficiant d'un travail à temps partiel à leur demande par catégorie hiérarchique (A+, A, B, C).

Répartition des quotités de temps partiel des personnels BIATSS titulaires => [112- Durée et organisation du travail.](#)

- ⇒ Pour les agents titulaires le temps partiel est de droit (pour des raisons familiales) ou sur autorisation (modalité de temps choisi négociée entre l'agent et son chef de service)

Répartition des quotités de temps partiel des personnels BIATSS contractuels

- ⇒ Pour les agents contractuels il convient de distinguer le temps partiel (de droit ou sur autorisation si l'agent exerce une activité à temps complet depuis plus d'un an et ce de façon continue), du temps incomplet qui découle des modalités de recrutement. Dans le tableau p7 on ne fait pas cette distinction.

1.6.3 Services de proximité.

Indicateur 23 : Dépenses d'action sociale (en euros) selon l'origine du financement (interministériel ou ministériel) pour garde d'enfants*⁵ (CESU, places en crèche, activités parascolaires, etc.).

- ⇒ L'université a participé aux frais de séjour en centres de loisirs, de vacances avec ou sans hébergement, pour les enfants d'un personnel, pour un montant de 314 €.

2 Autres indicateurs

2.1 Plafond d'emplois.

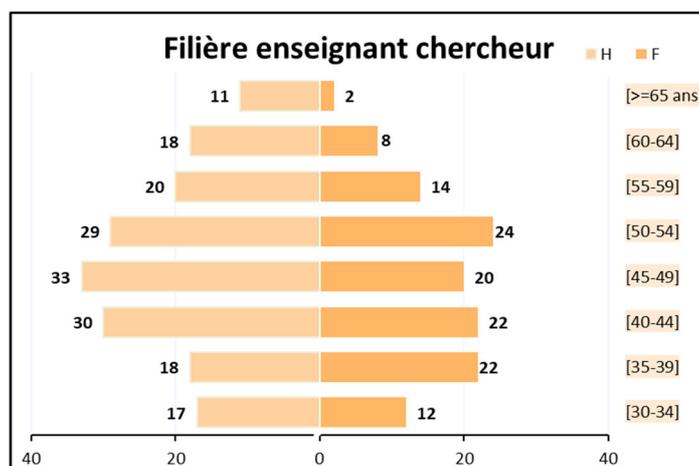
Indicateur 24 : Rappel du plafond ministériel d'emplois autorisés en ETPT*5

EMPLOIS - MASSE SALARIALE /ANNEES	Plafond des Emplois de l'université			Masse salariale consolidée (PAF)
	Plafond des Emplois de l'Université (ETPT)	dont financés par l'Etat	dont financés sur Ressources Propres	
2008	1 059,5	949,5	110,0	59 410 381,35 €
2009	1 063,5	953,5	110,0	62 439 271,57 €
2010	1 080,0	955,0	125,0	64 192 276,95 €
2011	1 081,0	944,0	137,0	66 837 484,74 €
2012	1 090,0	948,0	142,0	68 850 583,97 €
2013	1 126,0	978,0	148,0	70 726 801,28 €
2014	1 165,3	1 000,0	165,3	72 740 737,44 €
2015	1 178,2	1 010,0	168,2	74 358 485,48 €
2016	1 195,5	1 024,0	171,5	76 158 629,75 €
2017*	1 211,6	1 034,0	177,6	77 904 638,80 €

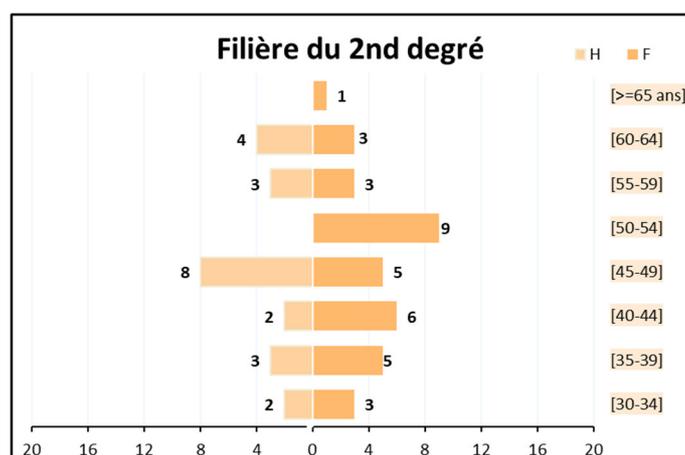
2.2 Pyramide des âges.

Indicateur 25 : Pyramide des âges de la structure au 31 décembre de l'année par catégorie statutaire (A+, A, B, C) et type de statut (CDI, CDD).

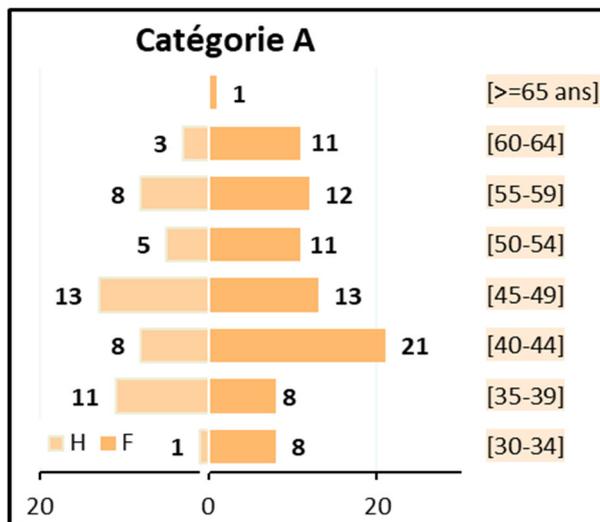
Pyramide des âges des enseignants chercheurs - Filière universitaire (catégorie A)



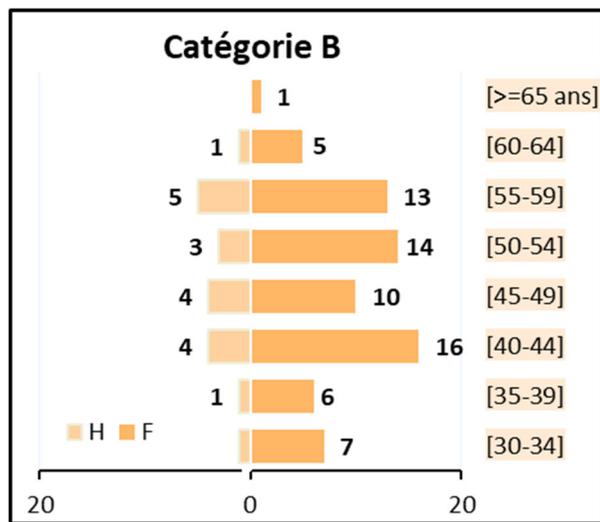
Pyramide des âges des enseignants Filière du 2nd degré (catégorie A)



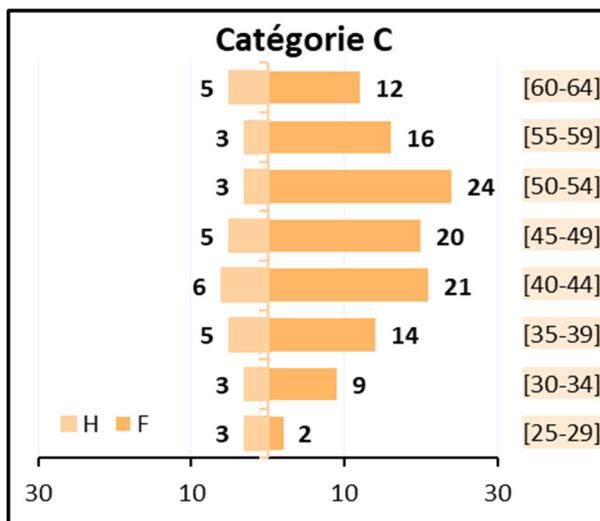
Pyramide des âges des personnels BIATSS titulaires – Catégorie A



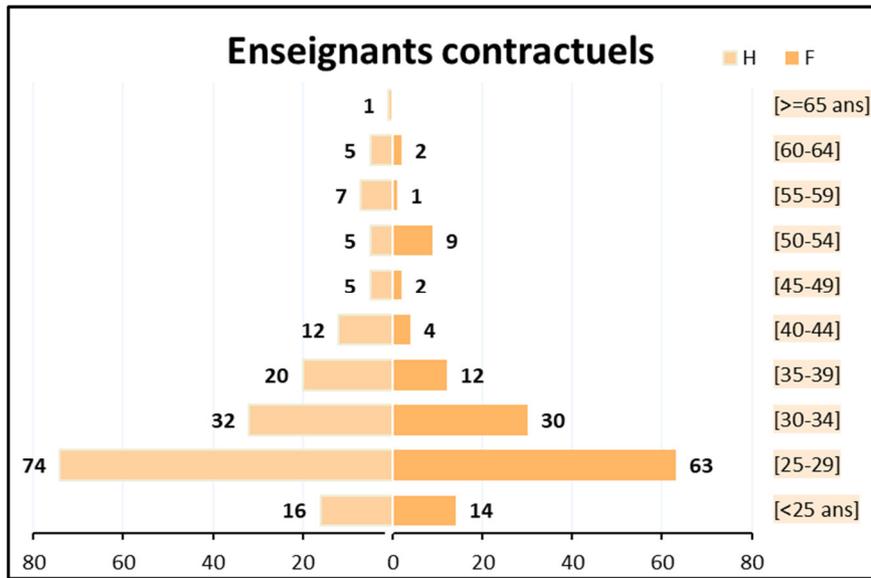
Pyramide des âges des personnels BIATSS titulaires – Catégorie B



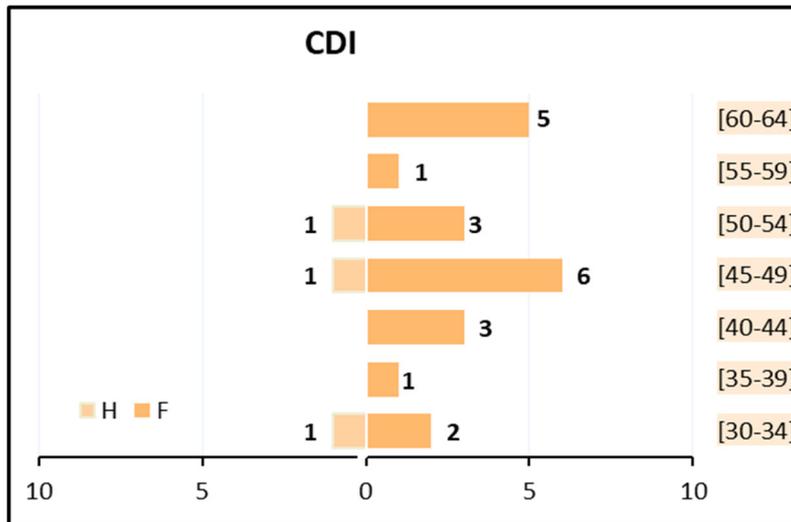
Pyramide des âges des personnels BIATSS titulaires – Catégorie C



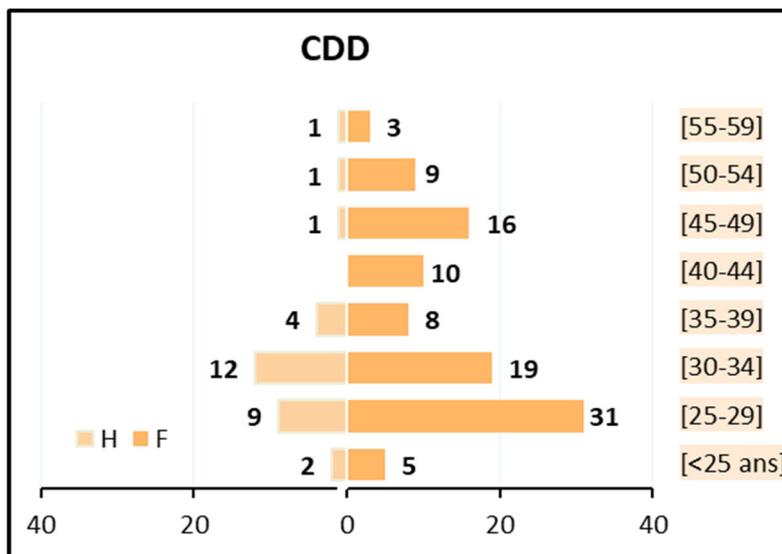
Pyramide des âges des enseignants contractuels



Pyramide des âges des BIATSS en CDI



Pyramide des âges des BIATSS en CDD



2.3 Répertoire des métiers

Indicateur 26 : Existence d'un répertoire ministériel des métiers et, si oui, date de dernière mise à jour*5

⇒ Non applicable à l'établissement, donnée nationale

2.4 Agents non titulaires.

Indicateur 27 : Nombre d'agents non titulaires (effectifs physiques, ETP, données par genre) répartis de la manière suivante :

— agents non titulaires sur emplois permanents, par type de besoins (en fonction des articles de la loi) et type de contrat (CDI, CDD) ;

⇒ [Voir 111-Effectifs](#)

— agents non titulaires recrutés pour des besoins temporaires, par type de besoins.

⇒ [Voir 111-Effectifs](#) ; indicateur à détailler par type de besoins

Distinguer les agents non titulaires à temps incomplet.

⇒ Nsp ; indicateur à construire

Nombre de passages de CDD en CDI dans l'année.

⇒ En 2017 il y a eu 3 passages de CDD en CDI

Nombre total d'agents éligibles à la titularisation au titre de la loi du 12 mars 2012.

⇒ En 2017, 35 agents étaient éligibles

Nombre de candidats inscrits aux concours ou examens de titularisation.

⇒ Non faisabilité de l'indicateur ; information non fiable

Répartition des titularisations par genre et par catégorie statutaire (A/B/C).

⇒ Voir [113-Embauches et départs](#), indicateur à détailler par catégorie hiérarchique.

2.5 Bénéficiaires de l'obligation d'emploi en faveur des personnes handicapées

Indicateur 28 : Effectifs physiques par catégorie hiérarchique et par corps.

Evolution du taux d'emploi sur trois ans.

	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de bénéficiaires	22	30	34	39	41
Nouvelles embauches	0	1	3	3	2

2.6 Tutelle des ministères sur leurs opérateurs

Nombre d'opérateurs dont établissements publics dérogatoires.*5

Effectifs globaux par type d'opérateurs dont établissements publics dérogatoires.*5

Parmi ces effectifs : part des agents issus de corps du ministère de tutelle, de corps d'autres ministères toutes voies confondues (affectation, détachement, mise à disposition), agents contractuels.

⇒ Indicateur non applicable à l'établissement

2.7 Flux entrants par genre, par catégorie, par corps, par voie d'accès.

⇒ Voir rapport de situation comparée, [113-Embauches et départs](#).

2.8 Flux sortants par genre, par catégorie et par circonstance.

⇒ Voir rapport de situation comparée, [113-Embauches et départs](#).

2.9 Avancements par genre.

⇒ Voir rapport de situation comparée, [115-Promotions](#).

2.10 Mobilité.

Indicateur 29 : Nombre de postes publiés sur la BIEP sur le nombre total de postes publiés par la structure.

⇒ Nsp ; Indicateur à construire

Indicateur 30 : Nombre de recrutements consécutifs à une publication sur la BIEP.

⇒ Nsp ; Indicateur à construire

2.11 Rémunérations.

Indicateur 31 : Masse salariale en euros*5: ensemble des dépenses de rémunération et charges sociales (y compris CAS pensions) par programme.

⇒ Masse salariale 2017 : 77 904 639€ - Programme 150

Indicateur 32 : Nombre d'agents bénéficiaires de la GIPA, par catégorie et par genre.

⇒ Nsp ; Indicateur à construire

2.12 Temps de travail.

Indicateur 33 : Dans le cadre de l'horaire variable, nombre total d'heures écartées rapporté au nombre total d'agents.

⇒ Indicateur non applicable à l'établissement

Indicateur 34 : Informations relatives au temps partiel, par genre

⇒ voir Rapport de situation comparée ; [112-Durée et organisation du travail](#)

2.13 Risques professionnels.

Nombre de maladies professionnelles reconnues imputables au service = 2

Nombre de décès imputables au service = 0

Nombre d'accidents du travail = 9

Accidents et maladies ayant donné lieu à la reconnaissance d'une invalidité (préciser : permanente ou temporaire) = 0

Taux de couverture des agents par un médecin de prévention = $240/1204 = 20\%$ (Personnes vues / Total agents)

Coût de la formation des membres des CHSCT = 1 880 € ; coût de la formation dans le domaine Hygiène et Sécurité = 22 368 €

Pourcentage de membres de CHSCT formés durant 6 jours = 0%

Pourcentage de membres de CHSCT formés durant 5 jours = 0%

Indicateur 35 : Nombre de jours d'arrêts pour maladie, rapporté au nombre total d'agents, en distinguant : congé pour maladie ordinaire, congé de longue maladie/congé de longue durée, accident du travail, maladie professionnelle.

	Congés pour raison de santé			
	Nb agents	Nb arrêts	Durée	Durée moyenne d'une absence
AENES	1	2	18	9
Bibliothèques	2	3	66	22
ITRF	4	7	59	8
CDI	3	10	466	47
CDD	1	1	1	1
ACCIDENT DE SERVICE / TRAVAIL	11	23	610	27
AENES	2	2	315	158
Bibliothèques	1	1	112	112
ITRF	2	3	301	100
CDI				
CDD				
CONGE LONGUE / GRAVE MALADIE	5	6	728	121
AENES				
Bibliothèques	1	2	255	128
ITRF	5	13	1751	135
CDI				
CDD				
CONGE LONGUE DUREE	6	15	2006	134
AENES	25	69	408	6
Bibliothèques	35	96	783	8
ITRF	117	265	1345	5
CDI	9	42	410	10
CDD	29	53	239	5
CONGE ORDINAIRE DE MALADIE	215	525	3185	6
TOTAL	237	569	6529	11

Nombre de demandes de visites spontanées au médecin de prévention pour 100 agents = 3

Nombre d'actes de violence physique envers le personnel (émanant du personnel, avec/sans arrêt de travail, émanant des usagers avec/sans arrêt de travail)

⇒ Nsp ; Indicateur à construire

Taux de rotation : somme du nombre d'arrivées et du nombre de départs d'agents au cours de l'année, divisé par 2, rapporté à l'effectif moyen de l'année :

Taux de rotation des BIATSS titulaires = $((25+24)/2)/377 = 6,5\%$

Nb : les agents titularisés (contractuels l'année précédente) et les réintégrations de personnels ne sont pas comptabilisés dans les arrivées, tout comme les arrêts temporaires ne sont pas comptabilisés dans les départs.

2.14 Absences au travail.

Indicateur 36 : Répartition du nombre total de journées d'absence des fonctionnaires et des agents non titulaires sur emploi permanent selon les motifs suivants :

- maladie ordinaire ;
- longue maladie (fonctionnaires), maladie de longue durée et pour grave maladie (ANT) ;
- congé de longue durée ;
- accident du travail imputable au service ;
- maladie professionnelle ;
- disponibilité d'office (état de santé incompatible avec la reprise du travail ou inaptitude physique pour exercice des fonctions).

Enseignants

	Absences pour raison de santé			
	Nb agents	Nb arrêts	Durée	Durée moyenne d'une absence
Enseignants chercheurs titulaires	1	1	1	1
CONGES ACCIDENT DE SERVICE	1	1	1	1
Enseignants chercheurs titulaires	9	16	166	10
Enseignants du 2nd degré titulaires				
Enseignants contractuels	10	14	156	11
CONGES ORDINAIRE de MALADIE	19	30	322	11
Enseignants du 2nd degré titulaires	1	2	263	132
Enseignants contractuels				
CONGES LONGUE MALADIE	1	2	263	132
TOTAL	21	33	586	18

BIATSS

[Cf. indicateur 35](#)

2.15 Formation.

2.15.1 Formation continue.

Indicateur 37 Nombre de journées de formation par catégorie, par genre et par type d'action (T1, T2, T3).

Domaines de formation professionnelle continue des BIATSS : répartition par genre et par catégorie

FORMATIONS		CATEGORIE A			CATEGORIE B			CATEGORIE C			ENSEMBLE			% Femmes
		H	F	S/TOTAL	H	F	S/TOTAL	H	F	S/TOTAL	H	F	TOTAL	
Achats publics	Stagiaires	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	100,0%
	Jours de formations	0	3	3	0	0	0	0	0	0	0	3	3	100,0%
Formations spécifiques aux missions des ministères	Stagiaires	23	116	139	34	178	212	69	139	208	126	433	559	77,5%
	Jours de formations	13	84	97	26	116	142	46	84	130	85	284	369	77,0%
Informatique et Bureautique	Stagiaires	40	123	163	27	215	242	87	391	478	154	729	883	82,6%
	Jours de formations	50	102	152	23	170	193	79	315	394	152	587	739	79,4%
Communication et services aux usagers	Stagiaires	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	100,0%
	Jours de formations	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	100,0%
Environnement professionnel	Stagiaires	2	14	16	3	12	15	6	19	25	11	45	56	80,4%
	Jours de formations	1	8	9	2	7	9	4	10	14	7	25	32	78,1%
Economie, finance et gestion	Stagiaires	1	20	21	3	19	22	7	31	38	11	70	81	86,4%
	Jours de formations	1	16	17	2	8	10	6	12	18	9	36	45	80,0%
Hygiène et sécurité	Stagiaires	23	32	55	18	17	35	23	26	49	64	75	139	54,0%
	Jours de formations	36	39	75	36	17	53	33	33	66	105	89	194	45,9%
Langues	Stagiaires	9	24	33	5	22	27	5	40	45	19	86	105	81,9%
	Jours de formations	32	85	117	16	71	87	15	132	147	63	288	351	82,1%
Management	Stagiaires	4	14	18	0	2	2	3	8	11	7	24	31	77,4%
	Jours de formations	8	26	34	0	3	3	6	15	21	14	44	58	75,9%
Préparation aux épreuves de Concours et des examens	Stagiaires	1	4	5	5	12	17	4	21	25	10	37	47	78,7%
	Jours de formations	2	7	9	11	23	34	16	59	75	29	89	118	75,4%
Ressources Humaines	Stagiaires	1	14	15	1	8	9	1	18	19	3	40	43	93,0%
	Jours de formations	1	21	22	1	12	13	1	32	33	3	65	68	95,6%
Techniques juridiques	Stagiaires	0	1	1	1	1	2	2	0	2	3	2	5	40,0%
	Jours de formations	0	2	2	1	1	2	2	0	2	3	3	6	50,0%
ENSEMBLE DES DOMAINES DE FORMATION	Stagiaires	104	364	468	97	486	583	207	693	900	408	1543	1951	79,1%
	Répartition par sexe	22%	78%		17%	83%		23%	77%		21%	79%		
	Nombre de jours	144	394	538	118	428	546	208	692	900	470	1514	1984	76,3%
	Répartition par sexe	27%	73%		22%	78%		23%	77%		24%	76%		

Formations statutaire et professionnelle des BIATSS : répartition du nombre de jours par type de formation

	2013	2014	2015	2016	2017
FS : HORS PACTE	13	-	-	120	-
FPC T1 : Adaptation immédiate au poste de travail	1 120	949	1 714	1 931	1 976
FPC T2 : Adaptation à l'évolution prévisible des métiers	79	81	1	2	2
FPC T3 : Développement ou acquisition de nouvelles qualifications	34	13	-	-	
FP : PREPARATION EXAMENS ET CONCOURS	500	1 272	478	396	423
FP : Congé de formation	118	-	-	379	506
FP : VAE	5	-	-	-	1
FP : BILAN DE COMPETENCES		-	-	2	2
TOTAL	1 869	2 315	2 193	2 830	2 910

Coût de la formation par catégorie et par genre.

Répartition des dépenses de formation 2017 par domaines de formation

DEPENSES	2015	2016	2017
Rémunérations des intervenants extérieurs Service Formation des Personnels et le SCD	75 695 €	76 488 €	101 517 €
Frais de mission – Service Formation des Personnels et SCD	26 627 €	23 251 €	19 354 €
Frais divers - Service Formation des personnels et SCD	886 €	573 €	954 €
TOTAL	103 208 €	100 312 €	121 825 €

Nombre d'agents n'ayant suivi aucune formation, par genre, par tranche d'âge et par catégorie.

⇒ [Indicateur 15](#)

2.15.2 Formation initiale statutaire.

Indicateur 37 Nombre d'agents en formation initiale, par catégorie et par genre

- après un concours externe ;
- après un concours interne ;
- après un troisième concours ;
- après changement de corps au choix ou sur examen professionnel.

⇒ En 2017 il n'y a pas eu de formation initiale statutaire

2.16 Relations professionnelles.

2.16.1 Instances de représentation et de concertation (article 15 du décret n° 82-447 modifié).

Niveau de déconcentration des CAP par catégorie statutaire*5.

⇒ Indicateur non applicable à l'établissement

Répartition par genre des représentants du personnel (préciser titulaires et suppléants) par type d'instance (CT, CHSCT, CAP).

Composition du CHSCT en 2017 :

- Représentants de l'administration :
 - La Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole
 - La Directrice Générale des Services (DGS) – Suppléante.
 - Le Directeur des Ressources Humaines.
- Représentants du personnel :
 - 1 représentant UNSA éducation et 1 suppléant
 - 1 représentant SNPTES et 1 suppléant
 - 2 représentants SGEN CFDT et 2 suppléants
- Représentants des usagers :
 - 1 représentant étudiant UNEF et 1 suppléant
 - 1 représentant BOUGE TA FAC et 1 suppléant
 - 1 représentant étudiant UNI et 1 suppléant.

⁹ Autres dépenses de formation : dépenses réalisées dans les autres composantes ou services pour la formation des personnels

- Membres permanents :
 - Le Médecin de prévention de l'Université ou son représentant
 - Les Conseillers de prévention.

Composition du CT en 2017:

Le CT est constitué d'une part, de 10 représentants du personnel élus et d'autre part des représentants suivants de l'administration : la Présidente de l'université, ou la Directrice Générale des Services en qualité de suppléante et le Directeur des Ressources Humaines.

Seuls les représentants des personnels prennent part au vote.

⇒ Indicateurs à décliner par genre

Nombre de réunions des instances représentatives du personnel par type (CT, CHSCT, CAP).

⇒ Le CHSCT s'est réuni 3 fois en 2017 dont 1 réunion en formation élargie

⇒ Le CT s'est réuni 6 fois en 2017.

Nombre de re-convocations du CT rendues nécessaires à la suite d'un défaut de quorum ou d'un vote défavorable unanime des représentants du personnel

⇒ nsp ; indicateur à construire

Nombre de journées d'autorisation d'absence accordées pour siéger dans une instance de concertation visée au I de l'article 15 du décret n° 82-447 du 28 mai

⇒ nsp ; indicateur à construire

Nombre de journées d'autorisation d'absence accordées en application du II de l'article 15 du décret n° 82-447 du 28 mai 1982 pour participer à une réunion de travail convoquée par l'administration ou à une négociation

⇒ nsp ; indicateur à construire

2.16.2 Congrès et organismes directeurs des syndicats (article 13 du décret n° 82-447 modifié).

Nombre de jours d'autorisations spéciales d'absence accordés pour participer aux réunions d'un organisme directeur ou au congrès d'un syndicat en application de l'article 13 du décret du 28 mai 1982

⇒ nsp ; indicateur à construire

2.16.3 Moyens humains accordés aux syndicats (article 16 du décret n° 82-447 modifié).

Nombre d'ETP de crédits de temps syndical effectivement utilisés (décharges + crédits d'heures)

⇒ nsp ; indicateur à construire

Nombre d'ETP de crédits de temps syndical utilisés sous forme de décharges d'activité de service (DAS)

⇒ nsp ; indicateur à construire

2.16.4 Autres.

Locaux syndicaux mis à disposition des organisations syndicales (surface et valeur locative estimée pour l'année)

⇒ Salle AF 128 (37 m²) mise à disposition des organisations syndicales

Nombre de jours non travaillés pour faits de grève correspondant à un mot d'ordre national ou correspondant à un mot d'ordre local

⇒ nsp ; indicateur à construire

Nombre et nature des accords négociés

⇒ nsp ; indicateur à construire

2.17 *Action sociale.*

Exécution n — 1 en AE et CP et ventilation par nature de prestation (garde d'enfants, CESU, places en crèche, activités parascolaires, logement, restauration, aides financières, loisirs...) et de dépenses (titres II, III et V).

⇒ Voir rapport de situation comparée ; [163-Services de proximité](#)

Nombre de bénéficiaires par type de prestation, le cas échéant répartition actifs/retraités, répartition par catégorie et par tranche d'âge en % des effectifs totaux pour chaque groupe.

⇒ Non applicable (faible effectifs)